



Le transport scolaire

Le Conseil général organise, gère et finance les transports scolaires par autocar, à l'exception des agglomérations disposant de leur réseau de bus¹. Ce service public de proximité est pris en charge à 85 % par le Conseil général du Finistère, soit 950 € sur un coût moyen de plus de 1100 € par élève et par an. La participation de la famille se limite donc à environ 15 % du coût réel du transport et peut être diminuée par des aides financières allouées par votre commune ou votre communauté de communes. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Des transports scolaires ouverts à tous les usagers : depuis septembre 2011, les lignes scolaires du réseau Penn-ar-Bed sont ouvertes à tous publics et apportent ainsi une offre complémentaire de transport collectif en milieu rural.

Des services locaux à destination des écoles primaires : la collaboration avec les communes, communautés de communes et associations de parents d'élèves se poursuit sur un certain nombre de circuits locaux vers les écoles primaires. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

¹ Brest métropole océane, Quimper communauté, Morlaix communauté, Communauté de communes du pays de Quimperlé, Concarneau Cornouaille agglomération, les communes de Douarnenez et de Landerneau.

Les dispositifs selon les régimes scolaires et les réseaux utilisés


	RÉSEAU DE TRANSPORT UTILISÉ	RÉSEAU PENN-AR-BED ↳ Carte transcool ←	SNCF ↳ A.S.R ←	RÉSEAU PENN-AR-BED ↳ Carte interne ←	SNCF ou autres réseaux
	Régime scolaire de l'enfant	Externe ou demi-pensionnaire		Interne	
ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	Établissement scolaire public ou privé le plus proche du domicile	participation familiale maximale de 200€ par an et par enfant	aide de 65% du coût de l'abonnement	participation familiale de 90€ à l'année	aide calculée selon la distance entre le domicile et l'établissement
	Établissement scolaire autre que celui le plus proche du domicile du fait d'enseignements spécifiques	participation familiale maximale de 200€ par an et par enfant	aide de 65% du coût de l'abonnement		
	Établissement scolaire autre que celui le plus proche du domicile pour autres raisons	participation familiale maximale de 290€ par an et par enfant	aide de 49% du coût de l'abonnement		

Les tarifs du réseau Penn-ar-Bed

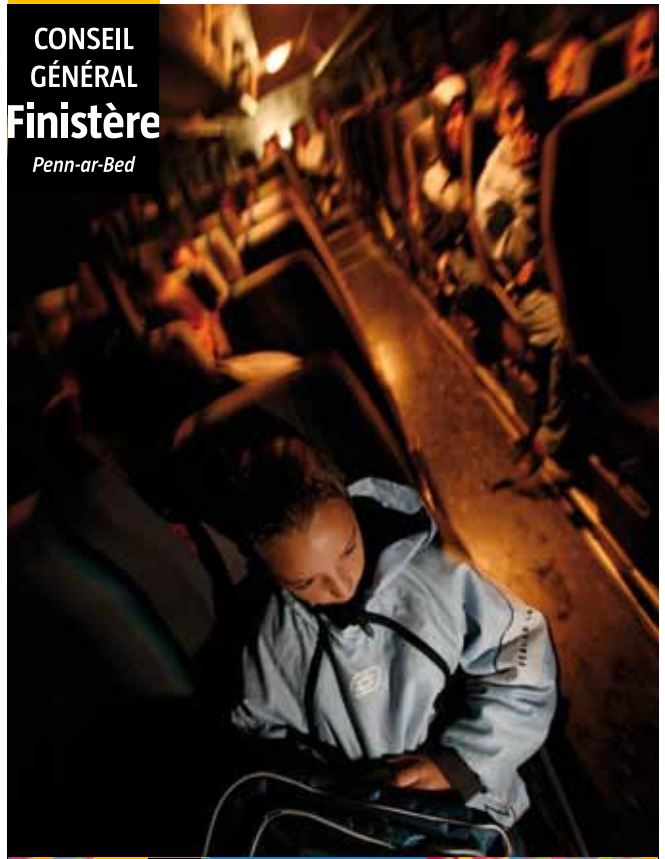
Famille nombreuse
Vous avez plusieurs enfants inscrits au transport scolaire quotidien, la participation familiale est de 200€ pour le premier enfant, 130€ pour le deuxième, 65€ pour le troisième et la gratuité est assurée pour le quatrième enfant. Si vos enfants ne sont pas inscrits chez le même transporteur ou organisateur, indiquez sur la fiche d'inscription le nombre d'enfants transportés.

Transcool+
Pour 30€ supplémentaires à la carte Transcool, vous pouvez abonner votre enfant à Transcool+ pour lui donner l'accès au réseau Penn-ar-Bed (hors ligne Brest-Quimper) et aux circuits scolaires, autant de fois qu'il le désire dans la journée, la semaine, les week-ends et les vacances scolaires ! Cette carte permet aussi une correspondance gratuite sur les réseaux des agglomérations de Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé. Pour les modalités pratiques, renseignez-vous auprès de votre transporteur.

Internat
Si votre enfant est interne, un tarif attractif à 90€ à l'année lui donne droit à un aller-retour par semaine en période scolaire sur l'ensemble du réseau Penn-ar-Bed, (hors Quimper-Brest). Pour la ligne Quimper-Brest, selon le trajet effectué, les tarifs annuels sont de 90€, 135€ ou 180€.




CONSEIL GÉNÉRAL Finistère
Penn-ar-Bed



Déplacements

Le transport scolaire 2012 / 2013



réseau Penn-ar-Bed
En commun, on va plus loin!



Le réseau Penn-ar-Bed : un service permanent ouvert à tous.



Lignes du réseau Penn-ar-Bed

11	Le Conquet - Brest	35	Carhaix - Châteaulin
12	Saint-Renan - Brest	36	Carhaix - Morlaix
13	Lampaul-Plouarzel - Saint-Renan (Brest)	37	Camaret - Quimper
14	Ploudalmézeau - Brest	38	Briec - Quimper
15	Guipronvel - Milizac - Brest	39	Morlaix - Huelgoat - Quimper
16	Porspoder - Saint-Renan (Brest)	40	Carhaix - Châteaulin le Poullot - Brest
20	Lannilis - Brest	41	Carhaix - Châteaulin le Poullot - Quimper
20A	Plouguerneau - Lannilis (Brest)	42	Bénodet - Quimper
20B	Landéda - Lannilis (Brest)	43	Fouesnant - Quimper
21	Lesneven - Brest	44	Trégunc - Concarneau - Quimper
22	Plouvien - Plabennec - Brest	45	Rosporden - Concarneau
23	Kerlouan - Lesneven (Brest)	46	Scaër - Coray - Quimper
24	Brignogan - Lesneven (Brest)	47	Elliant - Saint-Yvi - Quimper
25	Roscoff - Lesneven (Brest)	48	Concarneau - Quimper
26	Landerneau - Lesneven	49	Bénodet - Concarneau (estivale)
27	Ploudaniel - Saint-Divy - Brest	50	Douarnenez - Quimper
28	Carantec - Morlaix	51	Douarnenez - Quimper
29	Roscoff - Morlaix	52	Audierne - Douarnenez (Quimper)
31	Quimper - Brest	53	(Pointe du Raz) Audierne - Quimper
32	Le Faou - Daoulas - Brest	54	Pouldreuzic - Plonéour-Lanvern - Pont-l'Abbé
33	Dirinon - Loperhet - Brest	55	Pouldreuzic - Plonéour-Lanvern - Quimper
34	Camaret - Brest	56	Pont-l'Abbé - Quimper
		56A	Saint-Guénolé - Le Guilvinec - Pont-l'Abbé (Quimper)
		56B	Penmarc'h - Plomeur - Pont-l'Abbé (Quimper)
		56C	Lesconil - Loctudy - Pont-l'Abbé (Quimper)

LIAISONS HORS - TARIFICATION 2 €

LIAISON ROUTIÈRE
31 Quimper - Brest

LIAISONS SNCF
 Train TGV - TER
 Car TER

Toutes les autres lignes appliquent le tarif à 2 €

<http://www.viaoo29.fr>

S'inscrire

Vous devez inscrire vos enfants dès que vous connaissez leur établissement de rattachement et au plus tard en juin en précisant le circuit et le point d'arrêt.

Sur le réseau Penn-ar-Bed, vous vous adressez au transporteur mandaté par le Conseil général pour retirer le dossier d'inscription et effectuer le paiement (liste sur www.viaoo29.fr ou 0 810 810 029). Sur les circuits scolaires spécifiques aux écoles maternelles et primaires, vous retirez votre dossier d'inscription auprès de votre mairie ou de votre communauté de commune.

Sur le réseau SNCF

- En tant qu'externe ou demi-pensionnaire, vous retirez le dossier d'inscription, l'Abonnement Scolaire Réglementé (A.S.R.), auprès de votre établissement scolaire. Une fois rempli, l'école l'expédie au Conseil général qui fait le lien avec la SNCF. La carte A.S.R. sera à retirer au guichet de la gare indiquée sur le dossier.

- En tant qu'interne, vous retirez votre dossier en novembre de l'année scolaire en cours auprès de votre école. Ce dossier est à retourner à l'établissement courant février, accompagné des justificatifs de transport. L'aide aux enfants internes vous est versée directement à la fin de l'année scolaire.

Coup de projecteur

Les offres tarifaires dédiées aux jeunes.

Les jeunes de moins de 25 ans et les étudiants peuvent emprunter les lignes régulières du réseau Penn-ar-Bed à petits prix.

Plusieurs offres existent :

- des tickets unitaires « roulez jeunesse » (1,50 €) ;
- la carte mensuelle jeune (32 €) ;
- l'abonnement annuel jeune (320 €) qui est valable toute l'année, y compris pendant les vacances d'été.

Ces titres de transport donnent droit aux correspondances sur les réseaux urbains des agglomérations de Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé. Pour les modalités pratiques, renseignez-vous auprès de votre transporteur.

Pour connaître les perturbations du trafic des transports scolaires, vous pouvez vous inscrire aux alertes sur le site www.viaoo29.fr ou indiquer votre numéro de portable sur votre fiche d'inscription. Ces données restent confidentielles.

La sensibilisation à la sécurité routière est une priorité du Conseil général. Tout au long de l'année scolaire, le car pédagogique « Cool le car » intervient avec son formateur-sécurité dans les collèges auprès des 6^e et 5^e ; ils reçoivent un gilet jaune à l'issue de la formation. Le port du gilet permet au piéton d'être vu à 120 m au lieu de 20 m en vêtement sombre.

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère Penn-ar-Bed

réseau Penn-ar-Bed En commun, on va plus loin!

Gares routières de Brest et de Quimper

N°Azur 0 810 810 029 PRIX APPEL LOCAL

www.viaoo29.fr